

2012-2022 : LE SOCIAL AU COEUR



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

Présidence de la République

Pôle Communication
Et Porte-parolat



SEM MACKY SALL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

« Le volet social
ma priorité »

Président Macky SALL : Le social au cœur

Baisse du prix des denrées : le poids de l'initiative présidentielle

Le Président Macky SALL a réitéré ce jeudi 24 février 2022, lors du Conseil des Ministres sa volonté de soulager durablement les Sénégalais face à la hausse des prix des denrées de première nécessité, à cause de la conjoncture économique mondiale. Aussi le Chef de l'Etat a-t-il décidé de baisser, avec effet immédiat, les prix de l'huile, du riz brisé et du sucre qui se présentent comme suit :

- ♦ De 1200 FCFA, le prix du litre d'huile passe à 1100 FCFA, soit une baisse de 100 FCFA par litre ;
- ♦ De 15.000 FCFA, le sac de 50 kg, le prix du riz brisé non parfumé est fixé à 13.750 FCFA, ce qui représente une baisse de 25 FCFA par Kg ;
- ♦ De 625 FCFA, le prix du sucre passe à 600 FCFA, soit une réduction de 25 FCFA sur le Kg.

Outre ces importantes mesures, le Président Macky SALL a alloué une subvention de 32 milliards FCFA pour encourager et soutenir la production locale de riz ; portant ainsi le prix au producteur à 162 FCFA.

Au total, ces mesures d'allègement du panier de la ménagère auront un impact aussi bien au niveau de la mobilisation des recettes qu'au niveau budgétaire pour un montant annuel de près de 50 milliards FCFA.

Il convient de relever que dans la Loi de finances pour 2022, déjà, le poids des dépenses sociales était presque de l'ordre de 50%, si l'on y intègre toutes les initiatives destinées à soutenir l'emploi et l'auto-emploi des jeunes et des femmes comme les Bourses de sécurité familiale, la Couverture maladie universelle, le Projet d'appui aux filets sociaux.

L'objectif constant du Président Macky SALL, consigné dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), est de créer les conditions d'une prospérité mieux partagée, en luttant contre toutes les formes de précarité et toutes les sources de vulnérabilité. A cet effet, cette nouvelle baisse des prix constitue une grande bouffée d'oxygène pour les Sénégalais dans un contexte d'inflation mondiale.



Président Macky SALL : Le social au cœur 2

2012-2022 : La farouche opposition au «parti de la vie dure»

Le magistère du Président Macky SALL a été marqué depuis 2012 par une stabilité remarquable des prix de denrées de grande consommation, dont la plupart ont connu une baisse dès son accession au pouvoir, jusqu'à l'apparition de la Covid 19.

En effet, la crise Covid qui a touché l'économie mondiale n'a pas épargné le Sénégal.

gal. Notre pays a réussi à faire face grâce à la solidité de ses agrégats ; ce qui lui a d'ailleurs permis de relancer la machine économique plus tôt que prévu. Cette situation avait déjà entraîné en 2021 une hausse de 15 à 20%, des prix des denrées de première nécessité comme le riz, l'huile et l'aliment de bétail. Une situation

vite maîtrisée grâce à un renoncement fiscal de l'ordre de 47 milliards FCFA.

Ainsi la décision prise par le Chef de l'Etat ce mercredi 24 février 2022 s'inscrit dans sa ferme volonté de protéger les Sénégalais face aux nombreuses tensions exogènes qui affectent les prix des denrées de première nécessité.

L'allègement fiscal, le stabilisateur social

Avec le Président Macky SALL, le renoncement fiscal a souvent été de mise pour soulager les populations. En effet, en janvier 2021 déjà, pour stabiliser les prix, le Président Macky SALL avait pris trois décisions fortes pour protéger le panier de la ménagère.

C'est ainsi que la Taxe sur la valeur ajoutée appliquée à la farine (TVA) est passée de 18% à 6 %. Cette mesure avait permis en 2021 d'éviter la hausse du prix de la farine et du pain mais aussi entraîné une baisse de 2.000 F.CFA sur la tonne au profit des boulangers.

En outre, la **Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI)** de 5% sur les huiles brutes de palme, de soja ainsi que de tournesol est appliquée.

Il en est de même de la **Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI)** de 35% sur les huiles de palme, de soja et de tournesol raffinées et enrichies en vitamine A.



Le grand bond vers l'autosuffisance alimentaire

A côté de la souveraineté sanitaire, la souveraineté pharmaceutique, la promotion des plateformes industrielles, la transformation digitale, le tourisme, le transport aérien, et d'autres secteurs clés comme la protection sociale, l'urbanisme et l'habitat, ainsi que le renforcement des réformes, la souveraineté alimentaire figure parmi les priorités du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A).

Concernant l'agriculture, il s'agit dans le cadre des investissements publics, de s'appuyer sur le Programme national de relance de l'horticulture et la relance du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR). Dans le cadre de l'investissement privé et du Partenariat Public Privé (PPP), le Projet mangue et autres filières et le développement d'une exploitation rizicole (pour une production de 8.400 T sur 660 ha de terres dans la commune de Diama).

Pour la pêche, les investissements publics seront sollicités pour trois Pôles aquacoles et la modernisation du parc piroguier. Dans le cadre de l'investissement privé et PPP, une production de 5 000 tonnes est attendue des fermes aquacoles industrielles marines. Pour l'élevage, il est prévu, dans le cadre des investissements publics, le renforcement du Projet d'autosuffisance en moutons (PRONAM) et le Projet de valorisation du lait et des produits dérivés (PRADELAIT).

TOP 10 DE LA REVOLUTION AGRICOLE CONNUE DEPUIS 2012

1. **Production record de riz depuis l'indépendance**
2. **Production record d'oignon depuis l'indépendance**
3. *Production record de semences de pré-base depuis l'indépendance*
4. *Exportation record des fruits et légumes de contre-saison depuis l'indépendance*
5. *Présence du Riz dans toutes les zones agro-économiques de notre pays*
6. *Augmentation des revenus ruraux : disparition du Mbabatt et, des bons impayés et jamais de baisse du prix au producteur de l'arachide, depuis l'arrivée du Président Macky SALL au pouvoir*
7. *Transformation du bassin arachidier en bassin agricole du fait de la diversification des cultures et des systèmes de production*
8. *Croissance continue du secteur agricole grâce à une gestion rationnelle des changements climatiques pour que la croissance économique nationale s'inscrive dans la durabilité*
9. *Fin des réclamations sur la qualité des semences*
10. *Remplacement graduel des semences écrémées par des semences certifiées.*

PERSPECTIVES AGRICOLES 2022-2024

Productions céréalières

Productions attendues en 2023 de 1 903 750 tonnes de riz paddy dont :

1 142 700 tonnes pour la riziculture pluviale ;

761 050 tonnes pour le système irrigué ;

Production de 918 810 tonnes de maïs ;

Production d'au moins 1 355 126 tonnes de mil.

Horticulture

Exportation de 200 000 tonnes de fruits et légumes pour contribuer à l'équilibre de la balance commerciale ;

Autosuffisance en produits horticoles et mise place d'infrastructures post-récolte adaptées et en quantité suffisantes avec la production de 600 000 tonnes d'oignon et de 200 000 tonnes de pommes de terre.

Création de 1901 fermes (cumul) par l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) pour contribuer à l'autosuffisance alimentaire et répondre au besoin en création d'emploi des jeunes

Elevage

Mise en service du centre de formation en aviculture ;

Projets de développement des cultures fourragères ;

Poursuite des opérations d'importation d'animaux à haut potentiel laitier ;

Production de 321 millions litres de lait en 2024 ;

Production de 105 000 tonnes de viande de volaille (aviculture moderne) ;

Production de 1, 5 milliards œufs de consommation.

Aquaculture

Démarrage des activités de « Aquapole Continentale » ;

Mise en place d'une ligne de garantie de 500 millions FCFA pour accompagner les réseaux de producteurs aquacoles ;

Réalisation d'un projet test d'élevage de « maigre commun (Argyrosomus regius) » en mer et d'un pôle à Matam ;

Mise en service de la fabrique d'aliment de Ndiar.